

## **Compte rendu de l'assemblée générale de la SAES**

**Vendredi 5 juin 2015 à Toulon**

Le Président de la SAES, **Pierre Lurbe**, déclare l'assemblée générale ouverte à 15h30, et fait d'abord procéder à l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale d'octobre 2014. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Résultat des élections du bureau**

**Pierre Lurbe** rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, qui fera l'objet d'un bref commentaire dans le rapport moral qui va suivre, et annonce ensuite le résultat des élections au bureau, en remerciant les collègues qui se sont chargés du dépouillement. Il y avait 120 votants. Rémy Bethmont (120 voix), Laurent Roesch (116 voix) et Claire Tardieu (118 voix) ont été réélus pour un deuxième mandat de deux ans au sein du bureau. En raison du départ de Maryvonne Boisseau, un poste s'est retrouvé vacant ; il y avait un seul candidat, Wilfrid Rotgé (PR, Paris-Sorbonne) qui a été élu avec 119 voix. Le bureau renouvelé arrêtera la répartition des fonctions entre ses membres lors de sa première réunion, le 20 juin prochain. Au nom de la SAES, Pierre Lurbe remercie chaleureusement Maryvonne Boisseau pour son engagement et son dévouement au service de notre communauté pendant les deux années de son mandat ; il est très heureux d'accueillir Wilfrid Rotgé, dont l'expérience et le professionnalisme apporteront beaucoup à la SAES. Chacun aura toutefois remarqué que la parité n'est pas respectée dans le nouveau bureau : Pierre Lurbe souligne qu'il s'agit d'une situation temporaire, qui sera rectifiée dès 2016.

### **Rapport moral du président**

**Pierre Lurbe** rappelle que le Congrès 2015 de la SAES se caractérise par une double nouveauté : il a désormais lieu début juin ; les traditionnelles interventions des présidents des jurys de concours et du président du CNU n'auront pas lieu dans le cadre de l'Assemblée Générale, mais dans celui des journées d'automne, qui ont été avancées de quinze jours et auront lieu cette année les 11 et 12 septembre, comme cela a été annoncé sur la messagerie. Ce réaménagement du calendrier de notre société, qui a été entériné par l'AG d'octobre 2014, vise à tenir compte de l'évolution du calendrier universitaire, qui rendait impraticable le maintien en l'état de nos rendez-vous annuels. En particulier, le glissement d'octobre à septembre de nos journées de rentrée est dû au fait qu'aujourd'hui, les cours reprennent dans nos établissements dès début septembre, et non plus en octobre comme jadis. Le contenu de ces journées est lui-même redéfini : l'accent sera mis sur le bilan complet des concours et de la session écoulée du CNU, la journée des préparateurs sera étoffée, et la journée de réunions des sociétés affiliées sera encore enrichie par une réunion avec les doctorants, en vue de mettre en place un « collègue » dont il sera question au point 9 de l'ordre du jour. L'AG de ce jour sera donc consacrée entièrement à un compte-rendu détaillé du travail du bureau, dont chacun des membres interviendra à tour de rôle.

Avant d'évoquer le contexte national dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, Pierre Lurbe présente à l'assemblée les deux représentantes des sociétés sœurs de la SAES qui nous font l'amitié d'avoir répondu à notre invitation : Montse Martínez, présidente de la société espagnole (AEDEAN), et Delia da Sousa, membre du bureau de la société britannique (University English), qui se succèdent ensuite à la tribune pour présenter en quelques mots leurs associations respectives.

Pierre Lurbe reprend la parole, et revient sur le contexte national, qu'il qualifie de peu engageant. Il y a deux ans, nous avions une ministre de plein exercice ; il y a un an, nous n'avions plus qu'une secrétaire d'État ; cette année, nous n'avons plus ni l'une, ni l'autre, mais une ministre qui cumule les portefeuilles de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le moins que l'on puisse dire est que l'Enseignement Supérieur et la Recherche ne constituent pas une priorité et nous avons plutôt le sentiment d'être la « cinquième roue de la charrette ».

Dans ce contexte difficile, la SAES intervient auprès de nos tutelles pour attirer l'attention sur un certain nombre de problèmes qui, au-delà des seules études anglophones, concernent l'avenir des filières de langues, littératures et civilisations étrangères. C'est à ce titre que l'année dernière (juin 2014), la SAES avait été cosignataire avec les autres associations formant le Galet (Groupement des Associations de Langues Étrangères) d'une lettre au premier ministre s'inquiétant de la réduction de la palette des langues à l'oral de l'ENA ; faute de réponse, cette lettre a fait l'objet d'un second envoi le mois dernier [\[voir sur le site les textes de cette lettre et de la réponse à son second envoi reçue au cours de l'été\]](#). De même, nous venons d'adresser collectivement à la ministre une lettre soulignant les dangers pour l'enseignement des langues que comporte la réforme en cours du collège, ce qui est susceptible d'avoir des conséquences sur le vivier de nos futurs étudiants [\[voir sur le site le texte de cette lettre\]](#). P. Lurbe précise en outre qu'au moment de la séquence consacrée aux formations dans le cadre de cette AG, les textes de quatre motions seront soumis au vote. Elles seront adressées à qui de droit par la SAES, qui continuera à s'adresser à nos tutelles dans le registre propre qui est le sien, celui d'une société savante.

Pierre Lurbe évoque ensuite un certain nombre de dossiers en cours, qui concernent plus directement la vie de notre société. Rémy Bethmont et Mélanie Joseph-Vilain feront un point général sur le travail du bureau et sur son mode de fonctionnement, et rappelleront l'importance du rôle des correspondants. Notre trésorier Bernard Cros nous présentera le bilan financier. La rénovation de notre site, pilotée par Lyndon Higgs, est en bonne voie ; nous espérons que le nouveau site sera opérationnel en 2016. L'une des rubriques récemment créée (été 2014) sur notre site est le Jardin du souvenir, qui est destiné à collecter et rassembler les hommages à nos collègues disparus. Ce rappel est important car le printemps a été très cruel et très sombre pour notre communauté, pas une semaine ne s'écoulant sans que notre messagerie n'annonce la disparition d'un ou d'une de nos collègues. Il est aussi parfaitement possible d'y faire figurer des hommages à des collègues et amis disparus depuis plus longtemps.

Nous sommes encore à Toulon pour notre 55ème congrès, mais le 56ème, qui se déroulera à Lyon 3 du 2 au 4 juin 2016, est déjà en cours de préparation. Laurent Roesch fera un point de prospective concernant les congrès à venir.

Côté recherche, Pierre Lurbe annonce que la Commission Recherche a beaucoup avancé sur la préparation du Livre blanc. Anne Page en dira davantage tout à l'heure, mais étant donné

l'importance de l'événement pour notre communauté, il est envisagé de donner un lustre particulier au lancement de ce Livre blanc de la recherche, en organisant le moment venu des « États généraux de l'anglistique » dont les modalités seront à préciser. La participation des sociétés affiliées sera évidemment décisive pour que ce projet aboutisse, et pour la première fois, une rencontre a eu lieu lors de ce Congrès entre les président(e)s des sociétés affiliées, et le président de la SAES et les vice-présidents chargés de la recherche et des affaires scientifiques, pour évoquer les sujets d'intérêt commun. Cette expérience sera renouvelée. En outre, P. Lurbe informe l'assemblée que le HCERES a organisé une consultation des sociétés savantes et des sections du CNU du secteur des LLCER, dans le cadre d'une réflexion sur les produits de la recherche. Une première réunion sur le sujet s'est tenue à Paris le vendredi 29 mai. Le bureau a également réfléchi à ce qui pourrait être fait pour aider les doctorants à mieux trouver leur place au sein de la SAES ; c'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de mise en place d'un collège des doctorants, qui est piloté par Martine Yvernault et a fait l'objet d'une première réunion cet après-midi même. Enfin, Yan Brailowsky, rédacteur-en-chef de notre revue, nous donnera des (bonnes) nouvelles de l'avancement du n° 1, dont la publication en ligne est maintenant toute proche.

Côté formations, la Commission chargée des formations, sous la houlette conjointe de Maryvonne Boisseau et de Claire Tardieu, a beaucoup travaillé à la mise à jour de l'enquête sur les MEEF dont les résultats avaient été présentés au Congrès de Caen, ainsi qu'à une enquête sur le secteur Lansad. Le bilan de ces travaux sera présenté avec l'aide de deux des membres de la Commission, Isabelle Schmidt et Cédric Bruderman. Les dossiers dont il s'agit sont d'une très grande importance aux yeux de la SAES : ils concernent l'avenir professionnel de nos étudiants, et un secteur dont les besoins vont croissant et dont il importe que nous cernions correctement les enjeux et les spécificités. Pierre Lurbe tient à remercier les membres de nos deux commissions, Recherche et Formations, pour leur dévouement et leur implication au service de la société.

Dernier volet, les relations internationales. Le président de la SAES a représenté notre société au Congrès des anglicistes espagnols (Alcalá de Henares, novembre 2014), puis au Congrès de nos collègues hongrois (Debrecen, janvier 2015) ; le compte-rendu de ces visites a été publié dans le bulletin de mars 2015. La présidente d'ESSE, Liliane Louvel, présentera tout à l'heure le prochain Congrès de la société européenne, qui aura lieu à Galway en août 2016. Comme à l'occasion de chacun de ces Congrès, les sociétés membres d'ESSE sont invitées à proposer le nom d'un(e) de nos collègues pour prononcer l'une des conférences semi-plénières. Pour Galway, la SAES a sollicité Michel van der Yeught, professeur à Aix-Marseille Université et président du GERAS, qui a immédiatement accepté et dont nous nous réjouissons qu'il nous représente en Irlande.

**Le rapport moral du président est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.**

### **Rapport du secrétaire général**

**Rémy Bethmont** rappelle le rôle de soutien au président qu'a le secrétaire général pour la coordination de la vie interne de l'association et plus particulièrement des activités du bureau.

Le bureau de l'association se réunit régulièrement au cours de l'année, en amont des journées d'octobre (et maintenant des journées de septembre, suite à la réorganisation de l'année

SAES), pendant ces journées, une fois en janvier, une fois en mars, lors du congrès et une fois en juin ou début juillet. Outre le congrès et les journées de rentrée, ce sont donc 4 réunions annuelles pendant lesquelles le bureau se réunit pendant une journée entière. Il traite des questions ayant trait à la vie interne de l'association (site web, congrès, annuaire, messagerie, AG, trésorerie, etc.) et à ses relations avec les autres sociétés savantes, partenaires ou affiliées, en France et à l'étranger. Mais il se penche aussi sur tous les grands chapitres de la vie des études anglophones. Chaque réunion du bureau est l'occasion de faire le point de façon collégiale sur les actions à entreprendre en tant que SAES dans le domaine de la recherche et des formations et sur les activités en cours, en particulier au sein des commissions recherche et formations.

L'actualité universitaire, de plus en plus chargée, a conduit à multiplier le nombre des réunions, puisqu'il y a encore deux ans, le bureau ne se réunissait que 2 fois par an en plus des journées d'octobre et du congrès contre 4 fois aujourd'hui. En outre, entre deux réunions, les membres du bureau sont en conversation quasi constante via une messagerie interne. Le secrétaire général suit d'aussi près que possible les activités des différents membres du bureau sur tous les chapitres qui concernent la SAES et il est donc presque aussi bien placé que le président pour prendre la mesure de la somme très impressionnante de travail produite par chacun des membres du bureau. Rémy Bethmont conclut en soulignant le plaisir qu'il a à travailler dans un groupe aussi dévoué, amical et efficace et il se réjouit d'y faire un second mandat.

### **Rapport de la trésorière adjointe**

**Mélanie Joseph-Vilain** rappelle les responsabilités afférentes à son poste de trésorière-adjointe : elle assure la mise à jour de l'annuaire (liste des adhérents par section) en collaboration avec le trésorier et le secrétaire général d'une part, et avec les correspondants des différentes sections d'autre part.

Chargée des relations avec les correspondants, elle rappelle l'importance du rôle de ces derniers pour assurer un lien entre le bureau de la SAES et ses adhérents. Les correspondants ont été, par exemple, sollicités lorsqu'il s'est agi de trouver un interlocuteur dans les universités pour les enquêtes lancées par la commission formations, sur le thème du MEEF ou tout récemment du LANSAD. Les correspondants transmettent également le nom des délégués qui représentent les sections aux élections afin de garantir le fonctionnement démocratique de la SAES.

L'autre volet de son activité est la veille documentaire. Il s'agit de relayer auprès des adhérents les informations en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche en général, et le monde de l'anglistique en particulier. Elle incite les adhérents à lui transmettre toute information susceptible d'intéresser l'ensemble des membres de la SAES s'ils souhaitent que cette information soit diffusée sur la liste de messagerie.

### **Fichier adhérents et annuaire**

**Bernard Cros**, chargé du fichier des adhérents, prend la parole. Au 30 mai 2015, la SAES comptait 2317 adhérents, une légère hausse par rapport à l'an dernier qui est essentiellement le fait de thésards. Cette année encore, malgré les efforts du Bureau, la publication de l'annuaire a été retardée du fait de la lenteur de l'imprimeur. Et cette année encore, plus d'une centaine d'annuaires sont revenus au trésorier en raison d'erreurs d'adressage. Cette question ne sera bientôt plus à l'ordre du jour, mais cela restera un regret du trésorier de n'avoir pas su faire diminuer ce chiffre plus sensiblement. Il restera néanmoins vital pour la bonne santé de notre institution et pour l'efficacité de ses outils que les adhérents continuent à signaler tous les changements relatifs aux différents fichiers. Pour les adhésions, un formulaire se trouve sur le site de la SAES à la rubrique Adhésion avec les consignes.

## Messagerie

**Bernard Cros** indique ensuite que la messagerie de la SAES comptait 1838 abonnés au 1<sup>er</sup> juin 2015. Une centaine d'adresses appartenant à d'anciens adhérents ont été retirées de la liste. Un simple email au trésorier suffit à indiquer tout changement. Les adresses aol.com, hotmail.fr et yahoo.com continuent de poser des problèmes récurrents. Idéalement, il serait bon que les adhérents utilisent une adresse professionnelle, qui a l'avantage de bien identifier leur nom et leur institution de rattachement. Les changements de domaine universitaire se sont très bien résolus avec le concours des correspondants.

## Trésorerie

En tant que trésorier, **Bernard Cros** souligne ensuite que la situation financière de notre société est particulièrement saine. Les cotisations sont pour l'instant suffisantes pour assurer la gestion courante des activités. L'épargne permet de pourvoir à tout accident potentiel et d'assurer les investissements ponctuels nécessaires. Il est à noter que le montant des cotisations n'a pas augmenté depuis 2011. Elles constituent notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l'AFEA au titre des bourses de thèse et d'HDR et les frais liés à l'organisation du Prix de la Recherche. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent peu (un peu moins de 1 400€ au total pour l'année 2014), mais la vocation de la SAES et la politique du Bureau en la matière ne sont pas de s'exposer aux risques inconsidérés sur les marchés financiers.

*Etat de caisse en euros, 2012-2014*

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
31 déc. 2012	12 093,38	76 500,00	53 500,00	<b>142 193,38</b>
31 déc. 2013	5 461,14	53 719,37	76 840,72	<b>136 021,43</b>
31 déc. 2014	3 132,63	77 721,23	52 221,55	<b>133 075,41</b>

En 2014, la Société a dépensé un tout petit peu plus d'argent qu'elle n'en a encaissé (environ 3 000 euros), mais le résultat net est trompeur. Si le produit des cotisations est quasi stable (+600 euros), l'analyse des dépenses révèle des situations contrastées relevant de la conjoncture. Ces dépenses se déclinent en sept catégories : annuaire, congrès, fonctionnement du Bureau, activités hors Bureau, bourses et subventions, participation à ESSE et frais bancaires.

1. Le coût de l'**annuaire** est stable, mais si tout se déroule comme prévu, il aura connu sa dernière mouture cette année. Le site Internet devrait le remplacer avantageusement, tout en permettant d'économiser les quelque 10 000 euros liés à sa fabrication et à son expédition.
2. Le coût du **Congrès 2014** a été faible pour notre Société car la participation au budget et les frais d'hébergement du Bureau (plus de 6 000 euros au total) avaient été avancés par l'université de Caen et n'ont été réglés par la SAES qu'en 2015. De ce fait, ce coût portera sur les comptes 2015.
3. Les **frais de fonctionnement du Bureau** ont augmenté de 3 500 euros à plus de 10 000 euros pour deux raisons elles aussi conjoncturelles. Tout d'abord, le Président a été sollicité par plusieurs sociétés savantes étrangères (Espagne, Portugal, Hongrie) et a participé en Slovaquie au Congrès d'ESSE, qui a lieu tous les deux ans. D'autre part, les remboursements des missions 2013 du Président n'ont été effectués qu'en 2014. Ceci veut dire que la réalité des frais de fonctionnement du Bureau se situe entre 3 500 et 10 000 euros.
4. Les frais liés aux **activités de la Société hors Bureau** sont à peu près stables. Il s'agit essentiellement de remboursements des frais de transport liés aux réunions de la Commission Formations, du jury du Prix de la Recherche et de la Revue Angles, ainsi qu'à la réunion consacrée à l'agrégation lors des journées de septembre, pour laquelle la SAES prend en charge les déplacements des collègues qui présentent les nouvelles questions au programme.
5. Les **bourses de thèse et de HDR** sont accordées conjointement par la SAES et l'AFEA. Le trésorier de la SAES verse la première moitié des bourses après leur proclamation, la seconde étant conditionnée à l'envoi des justificatifs par les lauréats à concurrence du montant de la bourse au trésorier et à la communication d'un rapport d'utilisation scientifique envoyé au jury. Une fois le bilan exact effectué en fin d'année, l'AFEA s'acquitte de sa quote-part (50%). Celle correspondant à 2014 devait être versée durant l'été. Signalons que la plupart des lauréats ne demandent pas la deuxième partie de la bourse avant plusieurs mois, voire plusieurs années, ce qui décale d'autant les versements. Une seule **subvention pour publication** a été accordée pour la revue de la SEPC.
6. La **contribution à ESSE** a elle exceptionnellement doublé car ESSE exige désormais de ses membres que les cotisations soient versées avant la fin de l'année d'exercice et non au premier trimestre de l'année suivante. La SAES a donc versé la cotisation 2013 en mars 2014 et la cotisation 2014 en décembre 2014 (deux fois 16 000 euros environ).
7. Les **frais bancaires** ont eux aussi baissé du fait du moindre nombre de rejets de prélèvements, mais surtout parce que les frais correspondants à deux prélèvements (décembre 2012 et février 2013) avaient été réglés en 2013. Ils sont tombés à moins de 1 000 euros, soit à peine 0,15% des cotisations.

*Bilan au 31 décembre 2014 (en euros)*

<i>Postes</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<i>Cotisations</i>	67 001,00	1 863,00
<i>Agrégation</i>		745,55
<i>Annuaire</i>		10 322,57
<i>Bourses</i>	8 789,24	14 092,70
<i>Congrès</i>		1 979,57
<i>ESSE</i>		32 724,00
<i>Fonctionnement</i>		13 256,22
<i>Comm, Formations</i>		563,20
<i>Frais bancaires</i>	0,29	991,51
<i>Prix recherche</i>		2 191,22
<i>Revue SAES</i>		934,50
<i>Subventions</i>		455,00
<i>Intérêts bancaires</i>	1 382,69	
<b>TOTAL</b>	<b>77 173,22</b>	<b>80 119,04</b>
		<b>-2 945,82€</b>

**Le trésorier demande le quitus à l'assemblée, qui lui est accordé à l'unanimité.**

### **Trésorerie 2015**

Le prélèvement 2015 a eu lieu le 10 février dernier sans trop de problèmes. Son coût s'est élevé à 833,55 euros pour 67 000 euros de recettes. Le chiffre des prélèvements rejetés est stable, 45 contre 44 l'an dernier, soit 0,2% du total, pour un coût de 137 euros. On ne saurait trop insister sur la nécessité de faire suivre les modifications bancaires le plus vite possible au trésorier. Quelques adhérents paient par virement, tandis que les chèques ont presque disparu (une quinzaine).

### **Budget prévisionnel 2015**

Le budget prévisionnel, présenté sur 2 300 adhérents, est aligné sur les années précédentes. Il est en déficit d'environ 4 500 euros car il prévoit les crédits d'initialisation nécessaires au lancement du nouveau site Internet (15 000 euros environ), qui seront rapidement compensés par le non-renouvellement de l'annuaire papier.

### Budget prévisionnel 2015 (en euros)

<i>Postes</i>	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
<i>Cotisations</i>	65 000	
<i>Annuaire</i>		10 600
<i>Fonctionnement bureau</i>		7 000
<i>Site Internet</i>		15 000
<i>Activités SAES</i>		6 200
<i>Revue SAES</i>		2 000
<i>Congrès</i>		10 000
<i>Bourses</i>	5 460	10 000
<i>Subventions</i>		1 000
<i>ESSE</i>		16 000
<i>Frais bancaires</i>		1 200
<i>Intérêts bancaires</i>	1 000	
	72 555	77 000

Les comptes sont consultables par tous les adhérents sur simple demande auprès du trésorier.

**Le budget prévisionnel est approuvé par un vote unanime de l'AG.**

### Evolution du site Internet

La parole est donnée à **Lyndon Higgs**, secrétaire adjoint, responsable du site web de la SAES. Le site de la SAES, créé en 2009 par nos collègues de Poitiers, reçoit actuellement 500 visites par jour. 50% des visiteurs s'intéressent à la rubrique « concours » : consultation des bibliographies de l'agrégation, et consultation des annales (documents écrits et audio). D'autres rubriques, telles que « colloques » (annonces de colloques et de journées d'études), « Fonds SAES » (publications de nos collègues), « Prises de position SAES (communiqués de la SAES) et « Profession » (informations concernant le CNU, etc.) sont également consultées très régulièrement.

Etant donné que la durée de vie moyenne d'un site internet est de cinq ans, et que notre site utilise un CMS (*Content Management System*) qui n'est pas particulièrement convivial et facile d'utilisation, le bureau a décidé de créer un nouveau site, qui devrait être opérationnel en 2016. Le cahier des charges a été établi, et une entreprise a été sélectionnée pour la mise en œuvre du projet.

Ce nouveau site aura plusieurs nouvelles fonctionnalités : un moteur de recherche performant (il est actuellement impossible de rechercher une information par mot clé), et une nouvelle



rubrique « colloques » qui permettra d'inclure les textes de cadrage de toutes les annonces de colloques dans un format convivial.

Le site contiendra également une partie intranet (privée), réservée aux membres de la SAES (accès par un mot de passe modifiable). Dans cette partie, ces derniers pourront consulter l'annuaire de la SAES (qui ne sera plus publié en version papier). Les avantages d'un annuaire en ligne sont nombreux : chaque membre pourra modifier ses propres données, et un tri pourra se faire par plusieurs critères : nom, statut, établissement, spécialité, etc. Cette fonctionnalité sera particulièrement utile pour la constitution de jurys de thèse et de comités de sélection.

Les suggestions concernant la conception de ce nouveau site sont toujours les bienvenues. Contacter notre webmestre ([higgs@unistra.fr](mailto:higgs@unistra.fr)).

## Congrès

Laurent Roesch, Vice-Président chargé des congrès, rappelle les dates du prochain congrès qui se tiendra à l'Université de Lyon 3 les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 juin 2016. Il indique que depuis ce congrès à l'Université de Toulon, le congrès SAES connaît deux modifications essentielles : il a désormais lieu début juin et se déroule du jeudi au samedi. Ces deux changements ont été décidés car le congrès 2015 a bien failli ne pas se tenir. En effet, aucune université, parmi la quinzaine contactée, ne souhaitait accueillir le congrès en mai car le calendrier n'était plus adapté aux contraintes des établissements et aux obligations des collègues. La question de l'ouverture des locaux un dimanche était, elle aussi, très problématique pour beaucoup d'établissements. Face à cette situation de crise, le bureau a donc proposé à l'AG d'octobre 2014 la modification de la date du congrès qui aura désormais lieu début juin. Cette décision a débloqué la situation et a permis de trouver bien plus facilement des universités disposées à accueillir notre congrès annuel jusqu'en 2019.

Le souhait du bureau de redynamiser le congrès passe par d'autres changements importants. Par exemple, l'assemblée générale a été réorganisée et davantage centrée sur les activités de la SAES en tant que société savante. Une meilleure répartition des activités et temps forts du congrès (tables rondes formations et recherche, conférence plénière) sur les trois journées, la fusion de certains ateliers, ainsi que la baisse du tarif d'inscription, qui est passé de 60 à 55 euros lors du congrès de Caen en 2014, sont autant d'initiatives visant à rendre notre congrès annuel plus attractif.

Autre nouveauté en 2015, les universités organisatrices doivent désormais signer une convention écrite avec la SAES. Celle-ci précise les devoirs et obligations des deux parties. Elle mentionne notamment que si le bilan financier du congrès SAES présente un excédent, ce qui est a priori toujours le cas, l'université organisatrice s'engage à verser la totalité de cet excédent au(x) laboratoire(s) regroupant les anglicistes et ayant pris en charge l'organisation du congrès.

Avant de passer la parole à Manuel Jobert, Laurent Roesch annonce qu'après Lyon 3 en 2016, le congrès SAES aura lieu à l'Université de Reims Champagne-Ardenne en 2017 et à Aix-Marseille Université en 2019. Des discussions sont en cours avec une université de la région parisienne pour le congrès 2018.

Manuel Jobert, de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et président du comité d'organisation du Congrès SAES 2016, précise que le congrès aura lieu dans les locaux du campus de la Manufacture des Tabacs, cours Albert Thomas. Le comité d'organisation lyonnais est formé et déjà au travail depuis plusieurs mois. Les collègues seront ravis d'accueillir le congrès SAES et ce sera une première pour Lyon 3. Comme il est de tradition d'avoir une thématique en relation avec la ville qui accueille le congrès, l'équipe a choisi pour thème « confluences », qui pourra bien entendu se décliner de façons variées dans les divers domaines de l'anglistique. Celui-ci a été retenu pour des raisons géographiques évidentes et aussi en l'honneur du Musée des Confluences qui a ouvert tout récemment. Le texte de cadrage en français et en anglais sera finalisé et diffusé au début de l'automne, via la messagerie SAES. L'invité d'honneur devrait être David Crystal.

## ESSE

**Liliane Louvel**, Présidente d'ESSE, remercie Pierre Lurbe, le Président de la SAES, et son bureau, de l'avoir invitée à venir présenter les activités de ESSE, the European Society for the Study of English, la société européenne dont les membres de la SAES font tous automatiquement partie.

Elle rappelle les dispositifs offerts par ESSE : des bourses de deux types, des prix du livre décernés dans les trois sous-disciplines habituelles (littérature, « cultural and area studies », études linguistiques, au sens large du terme), des bourses d'achat de livres, et les doctoriales (PhD sessions) qui auront lieu tous les ans à partir de 2016 et pas seulement les années de Congrès ESSE. Voir toutes les informations sur le site [ESSE.org](http://ESSE.org). Liliane Louvel engage les membres de ESSE à prévenir leurs doctorants des opportunités ouvertes par les bourses et les doctoriales européennes.

Le treizième congrès de ESSE aura lieu à Galway du 22 au 26 août 2016. Pendant ce congrès, la Présidente remettra solennellement les prix du livre (Book Awards, type A and type B, [voir le site](#)) lors de l'assemblée générale. Galway-2016 s'annonce très prometteur avec plus de 80 propositions d'ateliers, dont 22 venant de Français, huit propositions de tables rondes, dont plusieurs venant de France. Liliane Louvel engage chaleureusement les membres de la SAES à assister à ce congrès. Des hébergements très peu chers (35€) seront proposés sur le campus. La ville étant petite il faudra rapidement s'inscrire et réserver des chambres d'hôtels ou dans les B&B et les hostels (not only youth hostels). Tout cela sera sur le site très vite et dans le *Messenger* d'hiver que tous les membres de SAES/ESSE recevront pour la dernière fois en format papier.

En effet, Liliane Louvel informe les membres de la SAES que le Board d'ESSE ayant décidé l'an dernier à Kosice que *The Messenger* quitterait son format papier, il paraîtra dès 2016 sous version numérique avec un contenu différent puisque toutes les informations qui étaient du ressort de ce qui était un bulletin de liaison paraissent désormais, et beaucoup plus rapidement, sur le site web géré par Jacques Ramel.

Liliane Louvel remercie encore une fois la SAES pour son invitation et se déclare particulièrement heureuse de pouvoir, une fois de plus, rappeler à ses membres l'importance de leur appartenance à ce qui est aussi *de facto*, leur société européenne.

## Commission de la recherche

La parole est donnée à **Anne Page**, Vice-Présidente recherche. Elle rappelle que la composition de la Commission Recherche a été votée par l'Assemblée Générale de la SAES d'octobre 2014.

« La SAES dispose d'une commission chargée de la Recherche. Cette commission, qui se réunit au moins deux fois par an comporte 15 membres :

– 4 membres de droit :

- le /la président(e) de la SAES,
- le /la vice président(e) chargée de la recherche
- le /la vice président(e) chargée des Affaires Scientifiques
- le /la vice président(e) Recherche de l'AFEA

– 2 invité(e)s permanent(s)

- Président(e) ou 1<sup>er</sup> Vice-Président(e) de la 11<sup>e</sup> section du CNU
- Délégué(e) scientifique LLCE AERES/HCERES (section des unités de recherche)

– 9 membres, adhérents de la SAES.

Le Bureau veillera à ce que la liste définitive respecte les différents équilibres (disciplines, parité hommes/femmes, répartition géographique, champs d'expertise) nécessaires au bon fonctionnement de la commission.

La durée du mandat des membres de la commission Recherche est de deux ans, renouvelable une seule fois (dans l'immédiat).

Sa composition est votée en assemblée générale sur proposition du Bureau.

La commission se réserve le droit d'inviter des personnalités extérieures, disposant d'une voix consultative. »

Le Bureau propose la composition suivante :

La commission Recherche (2015) se compose des 15 membres suivants :

Membres de droit

1. Président(e) de la SAES : Pierre Lurbe (Paul-Valéry–Montpellier)
2. Vice-Président(e) Recherche de la SAES : Anne Page (Aix-Marseille)
3. Vice-Président(e) Affaires Scientifiques de la SAES : Martine Yvernault (Limoges)
4. Vice-Président(e) Recherche, AFEA : Axel Nesme (Lyon 2)

## Invités permanents

1. Président(e) ou 1<sup>er</sup> Vice-Président(e) de la 11<sup>e</sup> section du CNU : Agnès Celle (Paris-Diderot)
2. Délégué(e) scientifique LLCE (section des unités de recherche) AERES/HCERES : Laurence Talairach-Vielmas (Toulouse-Jean Jaurès)

## Membres :

1. Christian Auer (PR, Strasbourg)
2. Catherine Bernard (PR, Paris-Diderot)
3. Susan Finding (PR, Poitiers)
4. Laure Gardelle (MCF, ENS Lyon)
5. Manuel Jobert (PR, Lyon 3)
6. Guyonne Leduc (PR, Lille 3)
7. Clément Oudart (MCF, Paris-Sorbonne)
8. Mathilde Rogez (MCF, Toulouse-Jean Jaurès)
9. Michel Van Der Yeught (PR, Aix-Marseille)

**Soumise au vote de l'assemblée, la composition de la commission est adoptée à l'unanimité.**

## Livre Blanc de la Recherche

**Anne Page** présente les deux dossiers dont s'est occupé le groupe de travail Recherche, réuni de façon informelle pendant l'année universitaire : le Livre Blanc de la Recherche et les produits de la recherche (voir point suivant).

Le précédent Livre Blanc de la SAES date de 2001. Le Bureau a estimé qu'il était temps de préparer un nouveau document qui tiendra compte des évolutions. Il a été décidé d'abandonner une structure par secteur disciplinaire. Quatre grands pôles ont été définis :

- Structuration et contenu de la recherche
- Financements et moyens
- Formations et doctorants
- Publications et diffusion de la recherche

Deux questionnaires ont été établis :

– un à l'attention des unités de recherche monodisciplinaires ou pluridisciplinaires dans lesquelles travaillent des anglicistes (25 questions)

– un à l'attention des présidents des sociétés savantes affiliées (15 questions).

Le questionnaire destiné aux directeurs d'unités sera envoyé très prochainement via les correspondants de section de la SAES.

## **Produits de la Recherche**

**Anne Page** passe alors à la question des produits de la recherche. La section SHS de l'AERES a lancé une réflexion sur les nouveaux produits de la recherche à prendre en compte dans l'évaluation des unités de recherche. Sous l'égide de ses délégués scientifiques, chaque discipline a réuni des représentants d'organisations et d'institutions, nationales (CNU, CNRS, IUF) ainsi que de sociétés savantes, afin de faire le point sur cette question.

Le président de la SAES, Pierre Lurbe, a été invité à participer à cette réflexion. On ne peut que se féliciter du fait que les sociétés savantes aient été consultées sur ce dossier.

Le groupe de travail Recherche a donc proposé une liste de produits et de critères d'évaluation, dont :

Recherche appliquée à la pédagogie

*e.g. : manuels, MOOCs, méthodes d'enseignement des langues...*

Supports numériques

*e.g. : corpus bruts et enrichis, bases de données, carnets de recherche, blogs d'experts...*

Média

*e.g. : journaux, magazine, films, émissions télé/radio...*

Institutions/manifestations culturelles

*e.g. : organisation/participation festivals, expositions, catalogues d'exposition, traduction littéraire, conseil littéraire..*

**Martine Yvernault**, vice-présidente chargée des affaires scientifiques, prend alors la parole pour une intervention sur trois points : les bourses SAES/AFEA pour les activités scientifiques liées à la préparation d'une thèse ou d'une HDR (séjour de recherche en bibliothèque, travail d'archive, enquête de terrain...), le projet d'un collège de doctorants au sein de la SAES et enfin la revue de notre association.

## **Bourses SAES/AFEA**

**Martine Yvernault** rappelle que la procédure pour postuler pour une bourse de thèse ou d'HDR se trouve sur le site de la SAES, que la candidature peut se faire quelle que soit

l'année de thèse et que ce financement doit être rappelé auprès des étudiants engagés ou qui vont s'engager dans un parcours doctoral.

Pour l'année en cours 4 candidatures de thèse (Shirin Jindani, Michelle McNamara, Myriam Potter, Laura Singeot) ainsi que 2 candidatures de bourse HDR (Stéphanie Bernard, Anne Rouhette) ont été retenues.

Dix candidatures à une bourse de thèse AFEA ont été retenues : Bezamat-Mantes Charlotte, Cavan Edwige, Celnik Julie, Chou Elaine, De Larminat Eliane, Dzanouni Lamia, Grossi Elodie, Libério Anne-Marie, Paschall Steven, Vinadia Roman.

### **Collège des doctorants**

Il s'agit de permettre, à travers ce collège, l'autonomie des doctorants au sein de la SAES. Une rencontre a eu lieu à Toulon le 5 juin à laquelle ont participé, avec déjà beaucoup d'énergie, des doctorants venus au congrès. Une deuxième réunion est prévue lors des journées de septembre.

### **Revue Angles**

Depuis les journées d'octobre 2014, des points réguliers ont été faits et des avancées significatives concernant le site et les numéros en cours sont intervenues dont Yan Brailowsky, rédacteur en chef, rend compte ([voir site web de la revue Angles pour les informations sur les numéros à paraître et en cours d'élaboration](#)). Le numéro 1 va paraître sous peu. Le numéro 2 sera publié à l'automne et le numéro 3 au printemps 2016. Le numéro 4 sera sous la direction de Cornelius Crowley. Yan Brailowsky invite les membres de la SAES à proposer des sujets pour les numéros suivants. Pour diriger un numéro il faut être prêt à accepter la polymodalité des articles.

### **Commission Formations : Enquêtes MEEF et LANSAD**

La parole est donnée à **Claire Tardieu**, secrétaire adjointe chargée des formations, qui présente les travaux de la Commission Formations.

Suite à l'enquête menée en 2013-2014 sur les masters MEEF et qui a fait l'objet d'une présentation détaillée lors du Congrès de Caen, un suivi MEEF a été mis en place.

Ce suivi a pris la forme d'un document collaboratif en ligne comportant 7 rubriques et auquel les correspondants MEEF des universités (liste réactualisée) ont été invités à participer.

Les contributions ont été beaucoup moins nombreuses que pour l'enquête précédente, mais l'objet, cette fois, était de recueillir des informations approfondies sur certains domaines « sensibles » indépendamment du nombre de réponses.

Les 7 rubriques sont les suivantes :

- 1/Titulaires d'un autre master que le master MEEF.
- 2/Les inscriptions pédagogiques et administratives
- 3/La question des non-admis au CAPES
- 4/La mobilité étudiante/reports de stage, double diplomation/.... PGCE. Consortium français PGCE/FLE.
- 5/VAE certifiés, agrégés.
- 6/ Jurys – validation.
- 7/Place de la recherche

Isabelle Shmitt (Dijon) présente le contenu de cette synthèse conservant l'interrogation initiale sur la plus ou moins grande convergence des pratiques. Maria Tang (Rennes 2) est excusée.

[Cette synthèse est accessible sur le site de la SAES à la rubrique Commission Formations.](#)

Egalement accessible sur le site : « [Le MEEF pour les nuls....](#) » Suite à la demande faite au Congrès de Caen, un PPT est en ligne. Avec l'idée de faciliter la compréhension du fonctionnement d'un Master en perpétuel changement pour nous tous qui sommes susceptibles un jour ou l'autre de perdre le fil...).

Claire Tardieu présente ensuite le deuxième chantier de la Commission Formations, à savoir, le secteur Lansad. La présentation de cette enquête très fouillée est faite par Cédric Brudermann (Paris6), et Cédric Sarré (Paris4-ESPE), en l'absence de Marie-Annick Mattioli (Paris 5) et Anne-Marie Roussel (ENS Cachan), toutes deux excusées.

Une liste des correspondants Lansad dans les universités établie pour la première fois a permis d'obtenir un nombre de réponses significatives.

La synthèse de cette enquête assortie de graphiques très éclairants sera publiée prochainement.

### **Rapport de la Vice-Présidente formations**

Suite à la présentation des travaux réalisés par la commission « Formations » sur la question du suivi de la réforme du CAPES et de la mise en œuvre du Master MEEF ainsi que sur celle du LANSAD, **Maryvonne Boisseau**, Vice-Présidente Formations, prend la parole. Elle remercie très chaleureusement l'ensemble de la commission et Claire Tardieu pour le travail important accompli au cours de ces deux dernières années.

Les questions dont la commission s'est saisie sont conséquentes, notamment :

- la réforme du CAPES et le Master MEEF ;
- la situation du LANSAD dans les universités ;
- la révolution (?) des MOOC (2014) ;

– la professionnalisation des cursus et la mission d’insertion professionnelle (2015).

Cette dernière question a fait l’objet de la conférence proposée par le secteur « Formations » cette année à Toulon et Maryvonne Boisseau tient à remercier José Rose pour son intervention fort intéressante sur cette mission, désormais dévolue aux universités, d’inclure dans leurs stratégies de formations l’avenir professionnel des étudiants.

Toutes les questions rappelées ci-dessus s’inscrivent dans le cadre général de ce qui a été désigné d’une expression sans doute trop générale : « l’évolution du métier ». Car, en réalité, c’est de véritable transformation qu’il s’agit, dont le départ remonte sans doute à la loi LRU de 2007. C’est pourquoi les réponses apportées aux questionnaires et enquêtes diffusées l’an dernier et cette année sont particulièrement utiles car elles sont indicatives de tendances dans la mise en place des réformes. Elles permettent aussi d’en mesurer tant l’application inégale selon les universités que l’impact sur la vie quotidienne des enseignants-chercheurs et révèlent, plus ou moins clairement, que nous peinons parfois à comprendre et suivre ces changements imposés.

On observera cependant que le taux de réponses reçues pourrait apparaître, du moins pour la seconde enquête concernant le Master MEEF réalisée cette année, relativement faible et, par conséquent, peu significatif. Il ne s’agit cependant pas de désaffection ou de désintérêt mais plus certainement d’un manque de disponibilité lié aux tâches nombreuses et diverses qui accaparent les uns et les autres. Par ailleurs, on remarquera que cette multiplication de nos missions (enseignement, administration, évaluations, participation aux recrutements, recherche et projets, etc.) contribue au sentiment que le métier d’enseignant-chercheur se complexifie au point que l’essentiel semble parfois en péril, ce qui n’est pas sans inquiéter la profession dans son ensemble.

C’est la raison pour laquelle, l’une des réflexions à poursuivre, en lien avec la commission Recherche, est celle qui concerne tous les aspects de cette transformation qui, notamment, voit le temps consacré à la recherche dans les différentes spécialités de l’anglistique se réduire comme peau de chagrin.

C’est encore la raison pour laquelle le bureau propose, au vote de l’assemblée générale, le texte de **quatre motions** ayant pour but d’alerter les autorités de tutelle sur certaines conséquences très concrètes de la réforme du Master MEEF et du CAPES (restriction des possibilités de mobilité et de poursuite d’études pour préparer le concours de l’agrégation ou encore déstabilisation des candidats en raison de programmes trop vaguement définis) et, enfin, sur les incidences de l’évaluation envisagée sur le suivi des carrières.

Maryvonne Boisseau souligne l’importance, pour les enseignants-chercheurs et pour les formations dispensées dans les départements d’études anglophones, de la préparation des étudiants aux concours d’enseignement, CAPES et Agrégations (externe et interne), préparation qui demeure l’une des missions essentielles des départements de langues. Il est donc apparu nécessaire au bureau de la SAES de proposer une réorganisation de ses deux temps forts de l’année, le congrès et les journées d’automne. Une journée entière sera ainsi consacrée à des rencontres autour des concours selon des modalités que le bureau fixera prochainement : échanges avec des membres des jurys, avec les coordonnateurs des disciplines à l’agrégation, discussions avec les auteurs des bibliographies pour l’agrégation, échanges entre les présidents des sociétés savantes et les présidents des jurys.



En fin de mandat, et pour conclure ce bref compte rendu, Maryvonne Boisseau renouvelle ses remerciements à l'ensemble de la commission Formations et tient à souligner à quel point cette courte expérience de travail partagé vécue au sein d'un bureau particulièrement attentif aux préoccupations de la société des anglicistes — expérience fort tardive dans sa carrière — a été source d'enrichissement et de satisfactions. C'est bien, en effet, dans une pratique collégiale des relations de travail que se forment de belles amitiés et que s'éprouve le sentiment d'appartenir à une véritable communauté de métier.

### **Motions proposées au vote de l'AG**

**Pierre Lurbe** fait alors la lecture des quatre motions et les soumet au vote de l'assemblée :

#### **1/ Motion sur le programme du CAPES**

« L'Assemblée Générale de la SAES prend acte de la remontée du nombre de candidats présents aux deux épreuves écrites du CAPES 2015, mais fait part de sa vive préoccupation concernant la détérioration croissante du ratio entre le nombre de candidats au concours, et le nombre de postes à pourvoir.

L'Assemblée générale de la SAES estime que la reconstitution d'un vivier suffisant de candidats au concours implique notamment la redéfinition du contenu du programme du CAPES d'anglais, afin de rapprocher les notions et thématiques propres à l'enseignement secondaire d'œuvres littéraires et de questions de civilisation et de linguistique précises.

Dans un contexte national où la part du disciplinaire tend à diminuer dans les formations, il est d'autant plus nécessaire que le programme du concours soit d'un niveau disciplinaire exigeant, adapté aux fins pédagogiques auxquelles il est destiné, garantissant ainsi la qualité de la formation et l'égalité des chances de tous les candidats face au concours ».

**Motion adoptée à l'unanimité moins une abstention.**

#### **2/ Motion sur l'inscription à l'agrégation des reçus au CAPES**

« L'assemblée générale de la SAES réunie le 5 juin 2015 estime que les étudiants lauréats du CAPES, titularisés à la fin de leur M2, doivent pouvoir bénéficier, s'ils en font la demande, d'une année de disponibilité afin de suivre une préparation à l'agrégation externe dans l'université de leur choix. En conséquence l'assemblée générale demande au ministère et aux rectorats de prendre les mesures nécessaires en ce sens ».

**Motion adoptée à l'unanimité.**

#### **3/ Motion sur la mobilité étudiante**

« Dans le but de favoriser la mobilité étudiante, et ce d'autant plus dans les filières de langues vivantes, l'Assemblée Générale de la SAES, réunie le 5 juin 2015, demande que les étudiants lauréats du CAPES ayant validé leur année de M1 MEEF puissent, s'ils le souhaitent, effectuer une année à l'étranger afin de consolider leur maîtrise de la langue et leur connaissance de la culture des pays dont ils ont choisi d'enseigner la langue. En conséquence l'assemblée générale demande au ministère et aux rectorats d'octroyer un report de stage à ces étudiants avant leur entrée en M2 MEEF ».

**Motion adoptée à l'unanimité.**

#### **4/ Motion concernant le suivi de carrière des enseignants-chercheurs**

« Suite à la publication du décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014 sur le statut des enseignants-chercheurs, les membres de la SAES réunis en Assemblée Générale s'opposent fermement à la mise en place d'un suivi de carrière qui pourrait avoir pour résultat direct la modulation des services ».

**Motion adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.**